

## CONNAÎTRE

Action n°26 : Mettre à disposition les données des milieux humides par l'intermédiaire d'une plateforme d'information géographique mutualisée

### Contexte :

Les milieux humides font l'objet d'un intérêt croissant, notamment pour la préservation de la biodiversité et l'adaptation au changement climatique. Le 4ème plan national milieux humides (PNMH) 2022/2026 identifie des actions concrètes pour préserver et restaurer ces milieux sensibles.

Actuellement, la connaissance des inventaires de zones humides n'est pas complète et structurée. L'inventaire et la délimitation des milieux humides représentent pourtant un socle indispensable à la mise en place d'actions de préservation et de gestion. Ainsi, l'action 26, présentée ici, vise à mettre à disposition les données des milieux humides (Hexagone et Outre-mer) via une plateforme d'information géographique mutualisée. En outre, cette plateforme est, également, un des chantiers structurants de la stratégie d'amélioration de l'organisation des données sur les milieux humides.

Avec la mise en place en 2008 de la plateforme « RPDZH » (<http://sig.reseau-zones-humides.org/>) et de son outil de collecte « Gwern » par le Forum des marais atlantiques (FMA) avec l'appui financier de la région Aquitaine, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le Conseil départemental du Finistère au départ... ainsi que de la publication de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié d'identification et de délimitation des zones humides en métropole, les méthodes utilisées d'inventaire sont relativement similaires d'un territoire à l'autre.

De 2018 à 2021 les nouveaux dictionnaires de données et scénarios d'échanges de données de pré-localisation et d'inventaire des milieux humides ©SANDRE, basés à 90% sur la structuration et la nature des données produites, collectées et bancarisées dans le RPDZH pour la caractérisation des zones humides, ont vu le jour. L'utilisation d'une sémantique commune est la base d'échanges fructueux et de partage des données à l'échelle nationale et nécessite l'ajout de nombreux autres attributs.

En 2019, la reconnaissance du RPDZH, comme plateforme nationale des données sur les milieux humides par le Ministère en charge de l'écologie, a permis d'entériner une collaboration entre le FMA et l'Office français de la biodiversité.

Entre 2008 et 2019, la technologie a évolué tous les 3 ou 4 ans comme tout système classique. Depuis 2019 et la décision de reconnaissance nationale, la technologie n'a plus évolué et est aujourd'hui vieillissante ; les fonctionnalités de cette dernière nécessitent d'être développées pour faciliter le travail des administrateurs de ces données. De plus le RPDZH et le logiciel de collecte « Gwern » ne sont pas entièrement conforme au standard du ©SANDRE (dictionnaires et scénarios d'échanges), ce qui a pour conséquence de ne pas pouvoir verser ces données environnementales à l'échelle européenne (Directive inspire, mise à disposition du référentiel « wetlands » par l'OFB).

### Objectif :

- Mettre en place une nouvelle plateforme sur les Milieux Humides
- Mettre à disposition les données de pré-localisations, d'inventaires et de suivis des milieux humides au format ©SANDRE

- Rechercher l'interopérabilité avec les banques de données nationales (ADES, Donesol, INPN) détenant des données de suivis des milieux humides (piézométrie, pédologique, biologique)
- Permettre la diffusion par flux des données sur d'autres plateformes cartographiques

#### Contenu de l'action :

Le Forum des marais atlantiques assure l'animation et l'administration du système d'information (RPDZH) tant que la nouvelle plateforme n'est pas opérationnelle, puis de la nouvelle plateforme. Il poursuit avec l'OFB la mise à jour des contenus du site éditorial. Il réalisera la documentation de la plateforme RPDZH et de l'outil GWERN (utile pour les travaux de conception de la future base de données). Il vérifiera la complétude des données du RPDZH (notamment sa conformité au SANDRE), en amont de la migration vers la future base PLUMH - Plateforme Unifiée de données sur les Milieux Humide - (co-analyse avec l'OFB) par le prestataire choisi et engagera la mise en qualité des données du RPDZH en vue de leur intégration en masse dans la future plateforme.

L'OFB engagera la réflexion autour de la conception, le développement et la mise en service de l'outil PLUMH (Plateforme Unifiée de données sur les Milieux Humides), assurera le lancement des travaux de développement de ce nouvel outil. Il préparera, avec le FMA, la migration des données du RPDZH vers la plateforme PLUMH, assurera le transfert de l'historique des données, à l'échéance du développement de cette nouvelle base de données. Il assurera un appui au FMA pour favoriser/faciliter la remontée des données par les gestionnaires de zones humides, dans une logique d'ouverture des données (financement public).

Le MTECT finalisera la note sur la répartition des rôles pour la collecte, bancarisation et mise à disposition de la donnée entre les acteurs publics (OFB, DREAL, AE, FMA, IGN, BRGM, INRAE, Patrinat).

Des échanges sont prévus avec le BRGM, l'INRAE et Patrinat pour permettre la mise en lumière des données de suivis sur la nouvelle plateforme.

#### Gouvernance :

**Pilote :** Office français de la biodiversité

**Partenaires :** Forum des marais atlantiques, MTECT

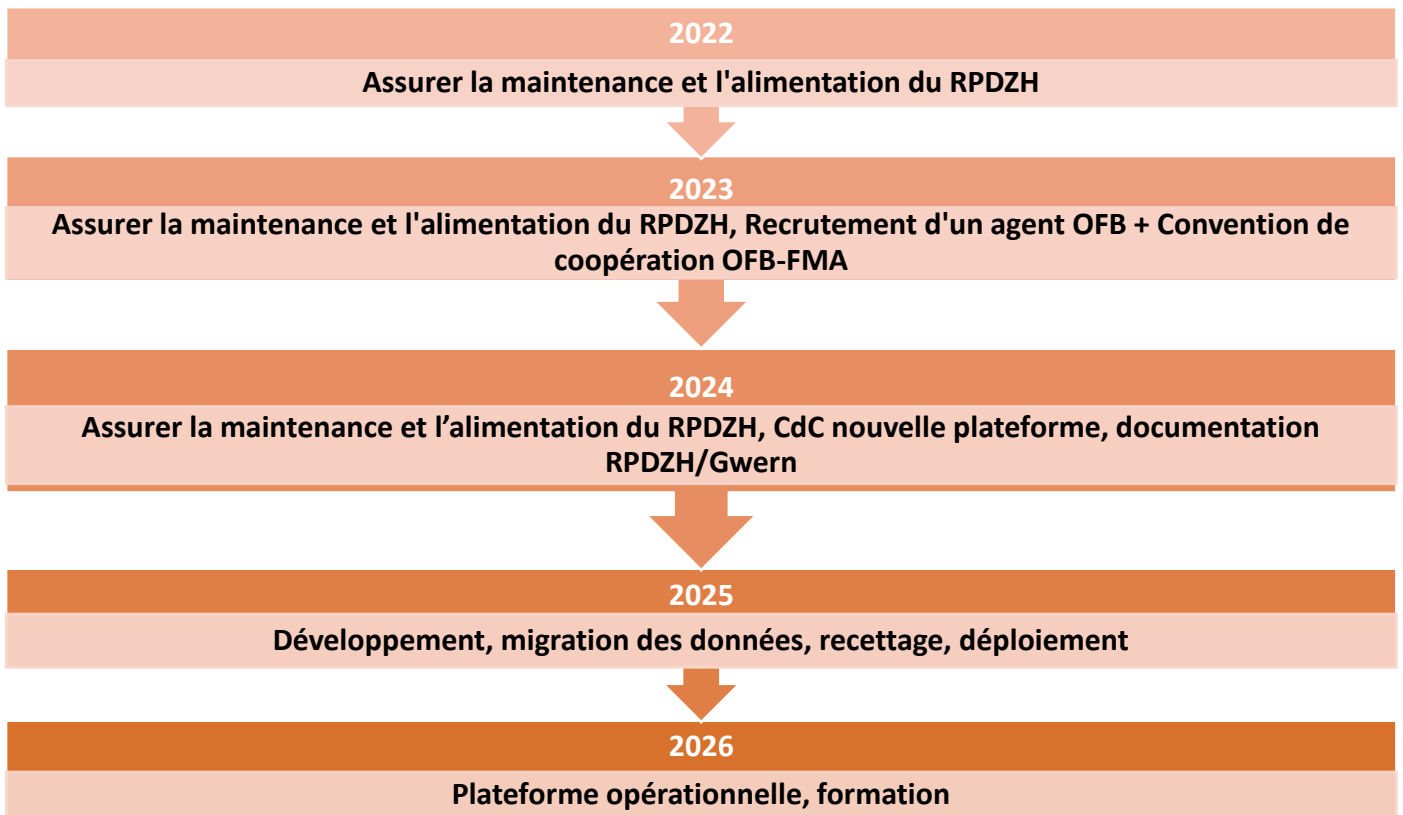
**Groupe de travail :** groupe « milieux humides » SANDRE

#### Engagements :

##### Résultats attendus :

- Une banque de données en ligne avec des données disponibles, interopérables avec ADES, Donesol et INPN en 2026.

Calendrier indicatif :



Budget estimé :

2023-2024 : Convention de coopération OFB-FMA (part de la convention de coopération sur le développement de la plateforme + mise en qualité des données au format SANDRE)

2024-2025 : 300 000 € OFB pour le développement de la nouvelle plateforme par un prestataire + Convention de coopération OFB-FMA

2025-2027 : Convention de coopération OFB-FMA (part de la convention de coopération sur le développement de la plateforme + mise en qualité des données au format SANDRE ...).

Indicateur de réussite :

Tâches	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Cahier des charges évolution du RPDZH	Fait (2019)					
Echange sur le projet de développement de la plateforme avec IGN	En cours	Avorté				
Maintenance et alimentation du RPDZH par le FMA	Fait	Fait	Fait	Fait		
Définition des codes Sandre unique MHE (OiEau)				En cours		

Responsable : Ghislaine Ferrere

Rédacteur : Julie Neury Ormanni

Contributeur(s) : Eric Brejoux, Céline Nowak, Pierre Caessteker, Fabien Blanchet, Delphine Singlard-Causse, Sophie Bagagem Version du 11/07/24

Cadrage du projet / Répartition des rôles				En cours (note MTECT à finaliser)		
Comité de pilotage de lancement (validation du mandat du projet)				Fait		
Etude de faisabilité sous la solution Géonature (module ZH préexistant) avec le PNR du Luberon				En cours		
Documentation RPDZH/Gwern (Livrable convention coop – FMA)				Fait		
Elaboration du Cahier des charges	En cours	En cours	En cours	En cours		
Analyse des correspondances Sandre/Gwern				En cours		
Détermination des attributs nécessaires aux Agences de l'Eau				En cours		
Modèle Conceptuel de données				En cours		
Réunion technique webservices INPN et DoneSol				En cours		